Lettre d'information de
MARNE et GONDOIRE n°41 20 janvier 2017

Éditorial

Maintenir une offre de soins suffisante

Lundi en conseil communautaire, la compétence santé a été confiée à Marne et Gondoire. C'est le fruit d'une réflexion menée lors du séminaire des élus en mai dernier puis d'une discussion en Bureau communautaire. Il s'agit de favoriser l'installation de praticiens dans notre secteur face à un risque avéré d'insuffisance dans les prochaines années. Le champ complet de notre compétence reste à définir et j'ai proposé de confier cette tâche à Thibaud Guillemet qui a accepté. La politique qu'il conduit en la matière à Thorigny nous sera fort utile.

Jean-Paul MICHEL

Compétence santé pour Marne et Gondoire

Les communes ont confié lundi la compétence santé à Marne et Gondoire, notamment pour conduire le projet de maison pluridisciplinaire sur le site de l'ancien hôpital à Lagny.

Principales délibérations du conseil communautaire pages 4 et 5

Bay 1 Bay 2, acteur économique local

Entretien avec Jérôme Zekraoui, Directeur des centres commerciaux Bay 1 - Bay 2

Pages 2 et 3

Frisson baroque commence mardi

Photo Laurent Paillier

Depuis 2008, le festival des arts baroques de Marne et Gondoire est reconnu pour la grande qualité de ses artistes. Le festival 2017 aura lieu de mardi à dimanche prochain à Bussy-Saint-Martin, Guermantes, Lagny, Collégien et Jossigny.

Programme du festival en page 6

Jérôme ZEKRAOUI

Directeur des centres commerciaux
Bay 1 - Bay 2

À qui appartient le centre commercial ?
La société Carmila, foncière du groupe Carrefour, a racheté l'ensemble du centre en 2015 et en assure la commercialisation, la communication et le marketing. .

S'agit-il d'un grand centre commercial ?
Avec 100 boutiques, le centre est classé régional. Sa taille est équivalente à celles de Claye-Souilly et des Arcades (Noisy-de-Grand). Val d'Europe qui comprend 160 commerces est en revanche plus grand.

Qu'en est-il de la fréquentation ?
Le centre reçoit 7 millions de visiteurs par an, ce qui est dans la moyenne des centres régionaux. Notre zone de chalandise va à l'ouest jusqu'à Saint-Maur grâce à la A4, à l'est jusqu'à Nanteuil-lès-Meaux, au sud jusqu'à Ozoir-la-Ferrières et au nord jusqu'à Claye-Souilly. Les boutiques réalisent 20 à 30 % de leur chiffre d'affaire lors de la période des fêtes. Le 23 décembre, nous avons enregistré plus de 40 000 visiteurs.

Quel est le chiffre d'affaire global du centre ?
100 millions d'euros par an, hors hypermarché Carrefour.

Combien regroupe-t-il d'emplois ?
1 400 emplois dont 400 pour Carrefour. Un centre commercial, c'est un village. Il y a des vendeurs, des manageurs, des cuisiniers… Nous-mêmes employons des agents de sécurité, de nettoyage et de maintenance.

Quel est le bassin d'emploi ?
80 % des salariés viennent des villes d'implantation du centre (Torcy, Collégien, Bussy-Saint-Martin) ou immédiatement à proximité, dans un rayon de 15 kilomètres tout au plus.

Avez-vous un rôle en la matière ?
Nous aidons les enseignes à recruter en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale et les communes. Nous l'avons fait tout récemment pour les 110 postes à pourvoir pour Burger King.

Le centre commercial Bay 2 a ouvert en février en 2003. Bay 1 suivra en 2004.

De nombreuses nouvelles enseignes se sont installées récemment…
C'est le fruit de notre travail pour attirer des enseignes différenciantes, c'est-à-dire non présentes dans le secteur et répondre aux attentes de la clientèle, auprès de laquelle nous faisons des enquêtes régulières. À ce titre, Bay 1 regroupe de nombreuses enseignes de loisirs : cinéma, restaurant, salle de sport, complexe bowling, billard, lasergame.
Je voudrais ajouter qu'au delà des enseignes phares, de nombreuses boutiques sont tenues par des commerçants indépendants.

Y a-t-il une concurrence entre centres commerciaux ?
C'est un domaine très concurrentiel. Ceci dit, la population du secteur se développe fortement et nous ne couvrons pas exactement les mêmes besoins. Val d'Europe a une clientèle beaucoup plus touristique.

Comment vous insérez-vous dans la vie locale ?
Bay 2 sponsorise le club de football de Collégien et Bay 1 celui de Torcy. Nous accueillons aussi des associations dans le centre pour des animations à but caritatif par exemple.

Quels sont vos projets ?
Continuer a développer les événements et les animations pour les enfants dans le centre, les services aux clients ainsi que les liaisons douces avec Marne et Gondoire.

VU sur le territoire

Première pierre du supermarché des Vallières à Thorigny

ZAE des Vallières à Thorigny mardi dernier

Le supermarché et sa galerie commerciale sont en cours de travaux et ouvriront début 2018.

Remises des instruments aux enfants participant à Démos

Ces deux dernières semaines, les différents groupes du programme Démos ont reçu leurs instruments, après de premières initiations. Ils vont pouvoir maintenant s'entraîner à la maison ! En partenariat avec la Philharmonie de Paris, Démos vise à constituer un orchestre philharmonique junior en Marne et Gondoire. 7 groupes de 15 élèves de 7 à 12 ans de Thorigny, Lagny, Bussy-Saint-Georges, Montévrain, Lesches et Chalifert y participent.

Prise de la compétence santé

Médecins de l'association des professionnels pour la maison de santé de Marne et Gondoire

Les communes ou groupements de communes ont la possibilité d'attribuer des aides en matière sanitaire notamment pour financer des structures participant à la permanence des soins.
La prise de compétence santé permettra donc aux élus d'œuvrer pour le maintien d'une offre de santé suffisante dans le secteur. Cette démarche renforce dans un premier temps le projet de maison de santé pluridisciplinaire. L'ouverture de cet établissement (qui permet aux professionnels de santé d'exercer sans avoir à ouvrir leur propre cabinet et en lien les uns avec les autres) est prévue à Lagny sur le site de l'ancien hôpital. Ce projet est mené en lien avec des médecins généralistes et autres professionnels constitués en association.

Favoriser l'arrivée de nouveaux médecins

La prise de compétence votée en conseil à l'unanimité a été précédée d'un diagnostic établi par le cabinet Compas. Le rapport fait en particulier état de 63 médecins généralistes présents sur le territoire dont 24 à Lagny et 15 à Bussy-Saint-Georges, soit une moyenne de 7 médecins pour 10 000 habitants, inférieure à celle du Val d'Europe (8,1) ou du Pays de Meaux (9,7). La moyenne nationale est de 9,6 médecins pour 10 000 habitants.
Par ailleurs, si en 2006, 71% des médecins exerçant en Marne et Gondoire avaient moins de 55 ans, ce taux est descendu à 37% en 2014. Cette tendance fait ressortir la nécessité de favoriser l'arrivée de jeunes généralistes en leur offrant des conditions d'exercice adaptées à leurs attentes.

Déclaration de projet pour les bords de Marne à Thorigny et Dampmart

Le projet vise à stabiliser les berges érodées et à réaliser un itinéraire de promenade et des aménagements spécifiques d'accueil du public.
L'enquête publique s'est déroulée du 26 septembre au 29 octobre. Au regard des conclusions favorables du commissaire enquêteur, la communauté d'agglomération décide de poursuivre son projet et les acquisitions foncières nécessaires. Le conseil a déclaré d'intérêt général le projet et a autorisé le Président à saisir le Préfet pour demander l'utilité publique du projet.

Aujourd'hui

demain

Aujourd'hui

Demain

Ponton de pêche

Nouvelle représentation de Bussy-Saint-Georges

À la suite des élections municipales des 4 et 11 décembre à Bussy-Saint-Georges, les 14 conseillers communautaires de la commune ont été installés.
Pour rappel, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel «par fléchage» lors de l'élection municipale : chaque bulletin de vote doit indiquer parmi les membres de la liste ceux désignés pour être conseillers communautaires. Le nombre de conseillers communautaires attribué à chaque liste est ensuite proportionnel au résultat du scrutin, ce qui a donné pour Bussy-Saint-Georges :

Yann Dubosc

Majorité municipale :
Yann Dubosc (maire et élu membre du Bureau lors du conseil communautaire)
Thi Hong Chau Van
Ludovic Boutillier
Amandine Roujas
Alain Chilewski
Nathalie Nuttin
Serge Sithisak
Brigitte Jarrot-Tyrode
Loïc Masson
Régine Bories
Autre groupe :
Chantal Brunel - Jacques Canal
Autre groupe :
Eduardo Rihan Cypel
Autre groupe :
André Aguerre

Demande d'intégration de Ferrières et Pontcarré

Depuis le 1er janvier 2017, les communes de l'ancienne Brie Boisée font partie de la nouvelle communauté de communes du Val Briard.
Tout au long de l'année 2016, Ferrières et Pontcarré avaient pourtant fait part de leur volonté de rejoindre Marne et Gondoire par des délibérations et dépôts d'amendements au schéma départemental de coopération intercommunal, avant et après son arrêt. Cette démarche est soutenue par Marne et Gondoire en raison d'une cohérence géographique évidente d'autant que Collégien, Bussy-Saint-Georges (pour leurs parties sud) et Ferrières constituent une seule et même zone de développement. Ferrières en Brie appartient en outre aux mêmes syndicats intercommunaux que Marne et Gondoire (SIT, SIETREM, SIAM).
Par délibérations des 6 et 7 janvier, les deux communes demandent donc leur retrait du Val Briard et leur adhésion à Marne et Gondoire. À l'unanimité, Le conseil communautaire soutient à nouveau cette initiative.

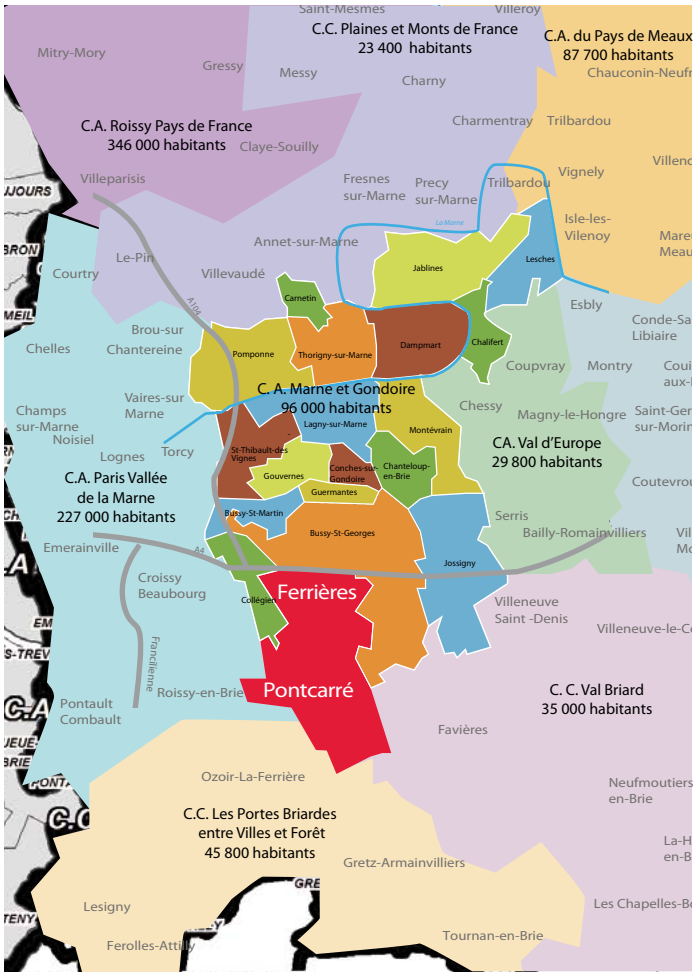

À L'AFFICHE

Le festival Frisson baroque commence mardi

Photo Laurent Paillier

Mardi 24 janvier à 20 h 45 - Bussy-St-Martin
Un doux tourment (par le trio Il Ballo)
Poèmes chantés accompagnés en musique
Salle André Boureau - 1, rue de la montagne

Mercredi 25 janvier à 16 h 30 - Rentilly
La Belle au bois dormant - 6 ans et plus
(par La Fabrique à théâtre)
Deux conteurs accompagnés au clavecin
Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier
1, rue de l'Étang - Bussy-St-Martin

Jeudi 26 janvier à 20 h 45 - Rentilly
Jean-Sébastien Bach.
Rencontre avec Gilles Cantagrel
Une conférence tenue par un spécialiste reconnu de Bach qui analyse trois de ses cantates
Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier

Vendredi 27 janvier à 20 h 45 - Rentilly
Féerie d'une nuit d'été
(par Les Folies du temps)
Opéra avec seize musiciens et chanteurs créé pour le festival à partir d'une œuvre de Shakespeare
Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier

Vendredi 27 janvier à 20 h 45- Guermantes
Denis Diderot à Sophie Volland, un amour de philosophe (Le Parlement de musique)
Extraits de la correspondance de Diderot entrecoupés de musique de salon de l'époque
Salle Marcel Proust - 42, avenue des Deux châteaux

Samedi 28 janvier à 16 h - Lagny-sur-Marne
À l'ombre du grand Baptiste
(par Ritratto dell'amore)
Un quatuor joue la musique de la cour de Louis XIV
Conservatoire - 2, avenue du Général Leclerc

Samedi 28 janvier à 20 h 45 - Collégien
Le baroque sur le sentier des Andes
(par l'ensemble Cronexos)
Musique baroque sud-américaine
La Courée - 20, avenue Michel Chartier

Dimanche 29 janvier à 15 h 30 - Jossigny
Jean Racine, Chants de la passion
à partir de 12 ans (par La Fabrique à théâtre)
Théâtre baroque et chant lyrique par une chanteuse, un comédien et un luthiste
La Grange aux dîmes - Chemin du Colombier

Le week-end des 28 et 29 janvier au Parc culturel de Rentilly :

- quatre autres représentations de Féerie d'une nuit d'été et deux versions adaptées aux enfants (à partir de 6 ans) ;
- Mozart, le dernier fils de J. S. Bach (par le Trio Anpapié), deux représentations.

Informations : www.marneetgondoire.fr
Office de tourisme au 01 64 02 15 15